

Les produits alimentaires constituent presque 27 p. 100 de l'indice pondéré des prix. Si, en 1969-1970, leurs prix avaient augmenté au même rythme qu'en 1968-1969, l'indice des prix à la consommation aurait atteint 3.5 p. 100. Ou bien, si en 1969-1970, les prix des denrées alimentaires avaient augmenté exactement au même rythme que la moyenne des autres éléments de l'indice des prix, d'une année à l'autre, l'augmentation aurait été de 3.1 p. 100. On est en droit de supposer que la politique économique du gouvernement n'a eu aucun rapport avec la décision des supermarchés de se lancer dans une guerre des prix qui consistait, à court terme, à vendre des aliments au-dessous du prix coûtant, et qui a entraîné par la suite une véritable réduction, se situant entre 1 et 1.5 p. 100 du taux d'inflation consécutif à la politique gouvernementale.

A qui a profité ce ralentissement de la hausse des prix? A ceux qui ont de l'argent. Ceux qui ont des comptes en banque, ceux qui disposent d'un pouvoir d'achat en ont profité. Les syndicats les plus puissants en ont profité.

Les travailleurs de la classe moyenne en ont profité, et dans une certaine mesure, ceux dont les revenus sont fixes.

Qui en a pâti? Ce sont les chômeurs. Ils perdent sur tous les tableaux. Quel avantage y a-t-il pour eux à ce que le taux d'inflation ait baissé de 1.5 p. 100 si leurs revenus ont baissé de 30 p. 100? Dans le cas de certains de mes commettants chômeurs, leurs revenus ont baissé bien davantage. Les jeunes du Canada aussi ont été désavantagés. Il n'y a pas assez de postes pour tout le monde. L'afflux de capitaux vers les nouveaux investissements n'a pas été suffisant pour assurer à un grand nombre de nos jeunes des occasions sérieuses d'accéder au marché du travail.

En étudiant la question de l'insuffisance de capital, il faut tenir compte de la perte de production par suite du fonctionnement de l'économie à un rythme inférieur à sa capacité. Les chiffres suivants, tirés du rapport du Conseil économique du Canada intitulé «La tenue et le potentiel de l'économie du milieu des années 1950 au milieu des années 1970», sont éloquentes. Le pourcentage de l'écart entre le rendement réel et le rendement potentiel en 1969, exprimé en dollars de 1967, a été de 1.8 p. 100. En 1970, l'écart a doublé, en fait, et il était de 3.5 p. 100 exprimé en dollars de 1967. Ce qui est encore plus significatif et de nature à nous inquiéter davantage, c'est le rendement du quatrième trimestre de 1970. Pendant ce trimestre, le rendement réel, exprimé en dollars de 1970, a été inférieur de 3.9 p. 100 au potentiel de 90 milliards. Ce qui veut dire que, si l'écart du quatrième trimestre était projeté sur une année entière, la perte serait de 3.5 milliards, exprimée en dollars de 1970. C'est l'équivalent de 50,000 nouvelles maisons de \$20,000 chacune. Si la somme représentée par cette perte de production avait servi à des immobilisations, on aurait pu créer 100,000 emplois en se basant sur des besoins de capitaux moyens pour usines et installations nouvelles de \$25,000 par ouvrier.

Certes, la production supplémentaire pourrait être utilisée d'autres façons. Elle pourrait servir à supprimer les taudis, à lutter contre la pollution, à rénover les quartiers délabrés ou à améliorer le transport urbain. Elle pourrait servir à régler certains problèmes prioritaires établis par le gouvernement ou la collectivité. Elle pourrait servir à n'importe quelle fin. Chose tragique, ce potentiel a été

[L'hon. M. Hellyer.]

perdu. C'est comme l'eau d'une chute qui disparaît pour toujours.

En outre, par suite de notre propre négligence à produire davantage et à épargner, nous devons compter encore plus sur les capitaux étrangers pour retrouver notre élan. C'est humiliant de voir nos premiers ministres quémander, en vue d'obtenir des placements étrangers pour donner une nouvelle impulsion à l'économie.

Une voix: C'est vrai.

L'hon. M. Hellyer: Nous devons lui donner une nouvelle impulsion, car la situation actuelle est peu satisfaisante à brève et à longue échéance. Je ne vois pas pourquoi il n'y a pas suffisamment d'emplois. La seule raison, à mon avis, et cela s'applique au Canada comme aux États-Unis, est une gestion économique médiocre. Le droit au travail est fondamental. Nous pouvons et devons diriger notre société de façon à permettre à toute personne valide et qui le désire, de trouver un emploi intéressant. Il ne s'agit pas simplement d'une question d'apport à l'économie, mais de dignité humaine, du droit d'un être humain à apporter sa contribution, de se sentir utile. Le droit au travail est une liberté fondamentale.

La politique que le gouvernement a adoptée pour corriger cette tendance qui a été amorcée il y a un an environ, a été cause de lenteur et d'inefficacité dans une certaine mesure. Plusieurs dépenses gouvernementales ont eu pour effet d'encourager la population à chômer. On ne règle pas de problèmes économiques de cette façon, ni en suivant une politique visant à subventionner l'établissement d'une industrie non rentable dans des localités trop éloignées. Il s'agit là d'un palliatif coûteux et des plus douteux. Mais nous aurons d'autres occasions de discuter longuement ces questions.

Aujourd'hui, dans le temps qui me reste, je voudrais faire quelques propositions positives; je trouve injuste de simplement critiquer sans offrir de solutions de rechange. J'ai donc l'intention d'être constructif. Premièrement, je tends à penser comme ceux qui réclament des réductions d'impôts importantes et immédiates.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hellyer: Les avantages devraient s'appliquer à ceux qui ont le plus besoin d'être libérés des impôts. Ainsi, on créerait une demande immédiate sur le marché; on activerait le mouvement en mettant de l'argent dans les mains de ceux qui le dépensent et, par le fait même, on produirait bientôt des emplois.

Deuxièmement, on devrait encore abaisser les taux d'intérêt. De cette manière, on encouragerait l'expansion et on aiderait à mettre des fonds à la disposition de l'industrie canadienne pour la construction de nouvelles installations. On fournirait des capitaux à placer dans l'industrie. Le troisième point est relié au précédent; nous libérerions des ressources presque illimitées pour la rénovation des maisons délabrées et pour la construction de maisons. A mon avis, il ne devrait y avoir dans ce domaine, d'autre limite que le plein rendement de l'industrie. La mesure aurait un puissant effet d'amplification. Appliquée raisonnablement, sans exagération, cette initiative permettrait d'abaisser les prix, puisque l'accroissement de l'offre exercerait une pression à la baisse sur les prix des maisons actuelles et des loyers.